

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2016

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 Septembre

L'an deux mil seize,

Le 17 Septembre 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr AUBIN Joël, le Maire.

PRESENTS : AUBIN J, LANGLAIS J Ch, RENAUD F, COURTOIS F, MORIN H, REVRANCHE MF, MERCIER S BAILLARGE I, STONE A, COWLES K, POUPIN A.

REPRESENTÉS : AIRVAULT JL.

ABSENTS : VIDAULT W, DELAIRE F, CAHIER Ch.

SECRÉTAIRE : BAILLARGE I.

Objet : Implantation antenne téléphonie mobile

Mr le Maire rappelle que l'objectif de l'implantation d'un pylône pour la téléphonie mobile est de desservir la commune de Melleran et de Lorigné qui sont en zone blanche. Que le lieu d'implantation est déterminé pour offrir une couverture maximale sur ces deux communes. Après proposition de plusieurs terrains au conseil départemental, celui-ci souhaite implanter ce pylône sur l'aire de pique-nique de Vieille Ville : le coût de l'opération est entièrement pris en charge par le Conseil Départemental. Dans l'hypothèse où la commune souhaiterait retenir le terrain devant le parc éolien il y aurait 67 700€ HT à financer par les communes de Melleran et de Lorigné. La commune de Melleran ne souhaite pas investir, pour sa part, une telle somme (de l'ordre de la moitié soit plus de 30 000€).

VOTE pour l'implantation de l'antenne sur le terrain de l'aire de pique-nique de Vieille Ville :
POUR : 9 CONTRE : 2 ABSTENTION : 1

Pour permettre cette implantation la commune doit céder le terrain au département. Après délibération le conseil est favorable pour céder ce terrain au prix de la valeur vénale avec une clause stipulant un entretien régulier du terrain pour le maintien de la visibilité et de son aspect accueillant.

Questions diverses.

Eolien

Suite aux nombreux démarchages de sociétés voulant implanter de nouvelles éoliennes sur notre commune, le conseil aura à se prononcer quant à sa position vis-à-vis de telles demandes.

Village de Vieille Ville

Une commission voirie sera organisée fin d'année de façon à établir la liste des travaux de voirie et abords à examiner dans le cadre de l'élaboration du budget

Cuisine salle des fêtes

Réunion du groupe de travail prévue le vendredi 23 Septembre à 18h30

Conseil municipal

Prochaine réunion de conseil le 7 Octobre à 20h30.

Le Maire.